



Ventes de produits phytos en France

Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires vient de publier un état des lieux des ventes et achats de produits phytosanitaires en France en 2021. Les données ci-dessous sont extraites de cet état des lieux et du site BNVD2021 <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/BNVD2021/>

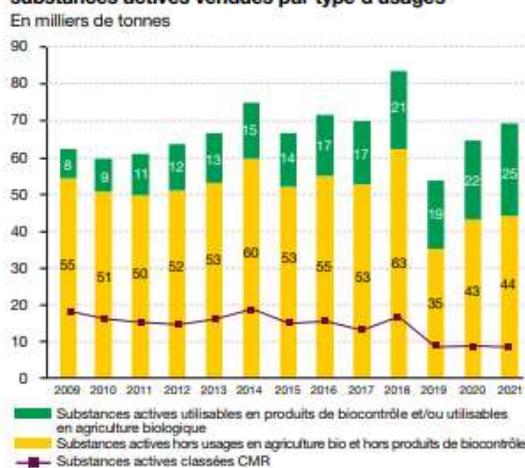
Les données de Quantités de Substances Actives (QSA) vendues sont issues de la Banque Nationale des Ventes des Distributeurs (BNVD), alimentée par les déclarations annuelles de ventes de produits phytos transmises depuis 2009 par les distributeurs. Elles concernent tous les produits phytos et les produits de biocontrôle utilisés en conventionnel ou en bio (traitements de semences et achats à l'étranger sont intégrés depuis 2012). Les déclarations permettent d'identifier les différentes fonctions de ces produits (par ex herbicide ou insecticide), à l'échelle nationale, régionale ou départementale. Depuis 2015, ces données peuvent même être reliées au code postal de l'acheteur professionnel (et donc dans certains cas à l'utilisateur final, ce que dénonce la profession).

En une décennie : -17% pour les phytos en conventionnel et – 56% pour les CMR

Les données brutes montrent que les ventes totales de substances actives (s.a.) en tonnages, ont augmenté d'environ 10% entre 2009 et 2021, passant de 61 KT en moy. 2009/2010 à 67 KT en moy. 2020/2021.

Mais cette constatation de façade masque des évolutions totalement divergentes entre les produits de biocontrôle ou destinés à l'AB dont les utilisations ont quasiment triplé pendant cette période et **les autres s.a. (destinées principalement à l'agriculture conventionnelle) dont les tonnages vendus ont diminué de 17% entre 2009/2010 et 2020/2021.**

Graphique 1 : évolution des quantités totales de substances actives vendues par type d'usages



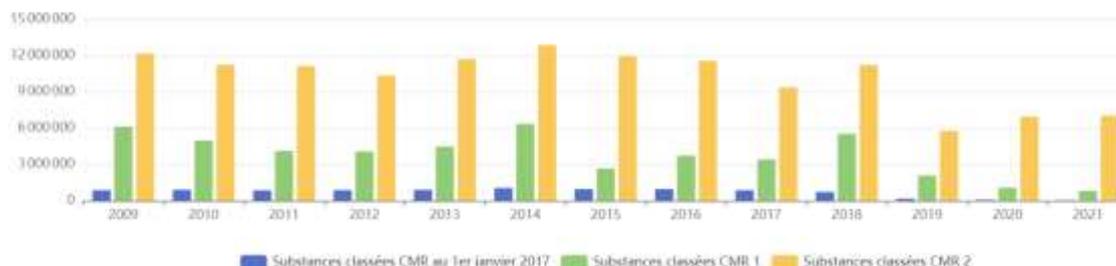
Note : CMR = substances considérées comme les plus toxiques « cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques ».

Champ : France entière.

Source : BNVD - données sur les ventes au code Insee des distributeurs extraites pour les données 2009 à 2019 le 27/11/2020 et les données 2020 et 2021 le 17/10/2022. Traitements : OFB, 2022 et SDES, 2023

Le recul des s.a. classées CMR de près de 60% est encore plus net. Les produits classés CMR ne représentent plus que 11% des QSA en fin de période contre 27% en début de période. Depuis 2014, il se vend annuellement environ 70 000 T de substances actives en France

France entière, quantités totales de substances CMR vendues en kg



Les évolutions entre années sont bien évidemment fonction du contexte climatique de chaque année, mais peuvent aussi être le reflet de décisions réglementaires (en 2018, anticipant une hausse de la Redevance Pollution Diffuse, les agriculteurs ont réalisé des achats anticipés ce qui explique la baisse de 2019) ou **de non-renouvellement d'AMM entraînant un report sur d'autres produits, plus ou moins efficaces et avec des dosages différents**. Notons bien que le critère recensé ici est la QSA, pas le NODU, et qu'il intègre aussi le fait que les nouveaux produits ont souvent des dosages en s.a. moins élevés que les produits plus anciens.

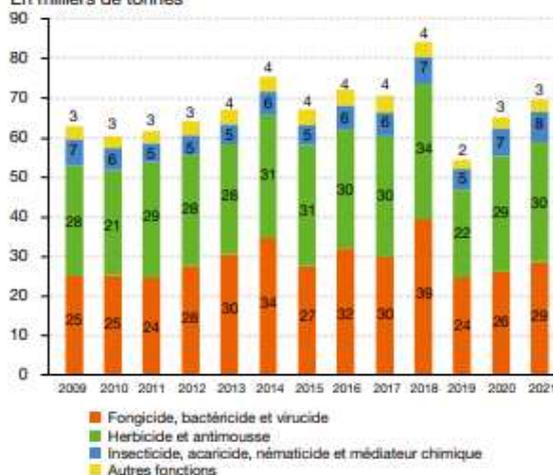
La répartition des QSA par catégories d'usages montre l'importance des herbicides et fongicides

En 2021, **44% des substances vendues sont des herbicides, 41% des fongicides, 11% des insecticides et 4% d'autres produits** (dont régulateurs de croissance).

Sur la décennie étudiée (entre moy. 2009/2010 et moy. 2020/2021), sur l'ensemble des produits (biocontrôle, AB et conventionnel), les QSA ont augmenté de 20% pour les insecticides, de 9% pour les herbicides et fongicides et ont diminué de 7% pour les autres usages. Malheureusement ces chiffres ne sont pas détaillés entre utilisations conventionnelles et autres.

Graphique 2 : évolution des ventes de substances actives par fonction

En milliers de tonnes



Notes : autres usages = régulateurs de croissance, molluscicides, rodenticides, répulsifs, taupicides et autres y compris les fonctions non connues ; la moyenne biennale intègre l'ensemble des fonctions ; les traitements de semences n'ont été intégrés à la BNVD qu'à partir de 2012 et représentent moins de 1 % des substances actives vendues en 2021.

Champ : France entière.

Source : BNVD - données sur les ventes au code Insee des distributeurs extraites pour les données 2009 à 2019 le 27/11/2020 et les données 2020 et 2021 le 17/10/2022. Traitements : OFB, 2022 et SDES, 2023

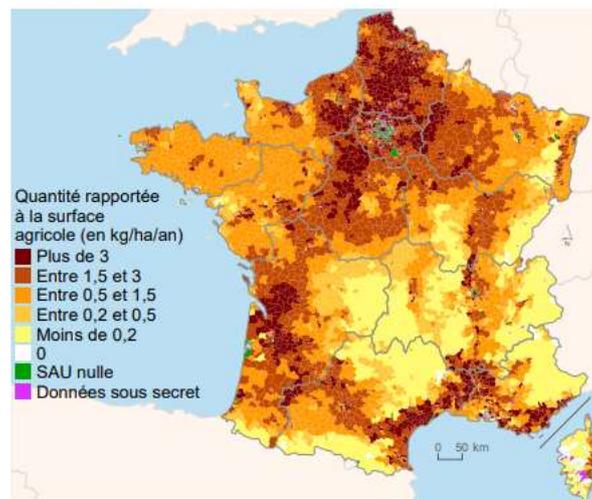
Des utilisations territoriales reflet de l'importance et de la nature des surfaces cultivées

Ces mêmes données sont disponibles aux niveaux régional et départemental. Elles sont le reflet de la SAU de chaque territoire et des cultures qui y sont réalisées. Ainsi, les zones de production de grandes cultures et la présence de certaines cultures dans la rotation, sont des zones où les utilisations d'herbicides sont globalement plus élevées.

Les herbicides les plus vendus (en tonnage) sont : le glyphosate, le prosulfocarbe, la pendiméthaline et le S-métolachlore. Cependant, en parallèle de ces s.a. dont les conditions d'emplois se durcissent, certaines autres s.a. sont de plus en plus vendues en remplacement d'autres molécules. C'est le cas en particulier de l'acide pélargonique, substitut plus ou moins efficace du glyphosate, dont les ventes ont été multipliées par 10 en 5 ans et qui est maintenant le 10^e herbicide le plus vendu en France. L'utilisation croissante de ce type de produits dont l'efficacité est souvent moindre et qui doivent être utilisés à forte dose est un des facteurs explicatifs de la hausse des utilisations d'herbicides que l'on constate dans un tiers des départements ces dernières années.

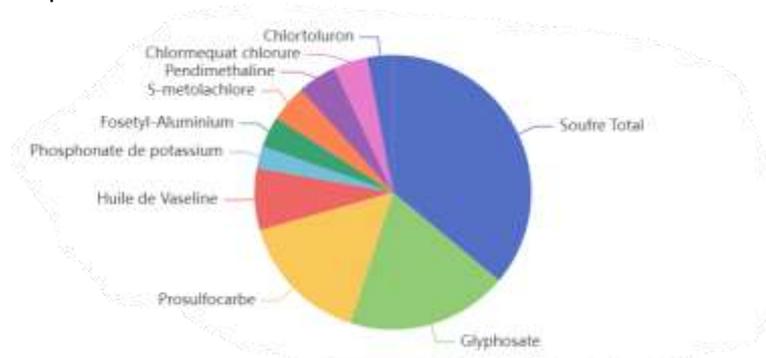
Hors biocontrôle et usages en agriculture bio, dans la majorité des zones de grandes cultures françaises il y a **entre 0,5 et 3 kg de s.a. vendu par hectare de SAU et par an** (moy. 20/21)

Carte 3 : quantité annuelle d'achats de substances actives hors usages en agriculture bio et hors produits de biocontrôle, rapportée à la SAU, par code postal, en moyenne sur la période 2020-2021



Tous usages confondus, c'est **le soufre qui arrive largement en tête des s.a. les plus vendues en France**, devant le glyphosate et le prosulfocarbe

Les 10 substances les plus vendues en France en 2021 :



Au-delà des chiffres en eux-mêmes qui traduisent l'importance des efforts faits depuis plusieurs années, ces données sont aussi particulièrement intéressantes car elles illustrent **l'importance du choix des références qui peuvent être prises dans diverses réglementations.**

Ainsi, concernant le règlement SUR, la proposition initiale de la Commission se base sur la période de référence 2015/2017, avec prise en compte possible des progrès réalisés depuis 2011/2013, alors que Sarah Wiener (auteure du rapport de la ComEnvi du PE) demande une référence 2018/2020, période pendant laquelle les utilisations de s.a. en conventionnel ont déjà diminué de 11% par rapport à 2015/2017.

QSA vendues en France par période (1000 T)

	Moy. 2015 /2017	Moy. 2019/2020	Evolution
Conventionnel	52,6	46,8	- 11%
Biocontrôle et AB	17,1	20,9	+ 22%
Utilisations totales	69,8	67,7	- 3%

2 juin 2023